



AFMC

L'Association des facultés
de médecine du Canada

Initiatives de l'AMIC-AFMC en matière d'éducation en santé des Autochtones

Depuis la fin de 2004, l'AFMC, en partenariat avec des médecins autochtones et autres intervenants, a fait de la santé des Autochtones une de ses principales priorités. Elle s'est donnée pour mandat d'aider à réduire les écarts en matière de santé des Autochtones en constituant des effectifs médicaux représentatifs et en améliorant la sensibilité à la diversité culturelle de tous les diplômés en médecine.

L'Association des Médecins Indigènes du Canada (AMIC) représente des médecins et des étudiants en médecine des Premières nations, inuits et métis de l'ensemble du Canada. Depuis 2005, l'AFMC et l'AMIC ont collaboré à des ateliers nationaux auxquels ont participé toutes les facultés de médecine offrant un programme de premier cycle. Ces ateliers ont permis d'élaborer des recommandations portant sur des programmes d'études et des stratégies adaptés à la culture afin d'accroître le nombre d'étudiants en médecine et de médecins des Premières nations, inuits et métis. Ces recommandations ont été acceptées à l'unanimité par les doyens des 17 facultés de médecine. Ensemble, l'AMIC et l'AFMC ont co-animé un groupe de travail national sur la santé autochtone axé sur ces objectifs.

Voici les réalisations du partenariat AMIC-AFMC jusqu'à maintenant : élaboration de la Trousse d'outils de soutien préalables à l'admission en médecine d'étudiants des Premières nations, inuits et métis en partenariat avec les représentants des admissions des 17 facultés de médecine, examen du contexte afin de déterminer quelles étaient les meilleures pratiques relatives au recrutement d'étudiants autochtones adultes en médecine et tenue d'une étude afin de produire le Sommaire des admissions et des programmes de soutien pour les étudiants autochtones dans les facultés de médecine canadiennes. Le Sous-comité en matière de recrutement et de rétention du partenariat AMIC-AFMC a également tenu un symposium sur l'élaboration des meilleures pratiques relatives au recrutement et à la rétention des étudiants autochtones en médecine lors de la Conférence canadienne de 2008 sur l'éducation médicale (CCÉM).

Le Sous-comité du partenariat AMIC-AFMC sur le programme d'études a pris part à un vaste processus de consultation avec plusieurs intervenants partenaires afin d'élaborer les premières Compétences de base en matière de santé des Premières nations, des Inuits et des Métis : Un document cadre sur le programme d'études de premier cycle en matière d'éducation médicale. Les compétences mettent l'accent sur l'importance d'accroître la sensibilité à la diversité culturelle et la sécurité entre les étudiants/enseignants en médecine autochtones et non autochtones et entre les médecins et les Autochtones/communautés autochtones. Un atelier portant sur le recours à la perspective autochtone en matière de santé pour accroître la sensibilité à la diversité culturelle était également au programme de l'édition 2008 de la CCÉM.

Le partenariat AMIC-AFMC a appuyé l'utilisation qu'a fait le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada de ces compétences de base pour son projet visant à améliorer le programme d'études en santé des Premières nations, Inuits et Métis dans le cadre de l'éducation médicale de niveau postdoctoral et la formation médicale continue. Il continuera à appuyer les liens avec des groupes de niveau postdoctoral et d'autres professions de la santé en ce qui a trait à ces initiatives.

Parmi les prochaines étapes figurent l'élaboration de la Trousse d'outils portant sur la mise en œuvre du programme pédagogique sur la santé des Autochtones, la formation d'un Groupe de travail national axé sur la formation en matière de santé des Autochtones visant à appuyer la mise en œuvre locale du programme d'études en partenariat avec des communautés autochtones ainsi qu'une révision de l'examen menant à l'obtention d'un permis d'exercice du Conseil médical du Canada et des normes d'agrément des programmes d'éducation médicale de premier cycle en vue de rehausser l'enseignement relatif à la santé des Autochtones.

Vous trouverez tous les documents mentionnés sur les sites Web de l'AFMC et de l'AMIC (www.ipac-amic.org).

Nous tenons à remercier la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada pour le financement et l'appui qu'elle nous offre dans le cadre de ces initiatives.

AFMC.CA

Pour plus d'information, contactez : sante.autochtones@afmc.ca
265 avenue Carling, pièce 800, Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél. : 613 730 0687 | Téléc. : 613 730 1196

